

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



AR Prefecture

N° 20231130-28

063-200070712-20231130-20231130_28-DE
Révisé le 15/12/2023
Publié le 15/12/2023

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 novembre 2023 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 22 novembre 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 30 novembre 2023 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Eric GARRET, Ludovic COMBE, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohammed OULABBI, Isabelle ROCHE-LACOMBE, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Christophe DOS SANTOS, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Pierre CONTIE, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Didier CORNET, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Bernard LORTON à Ludovic COMBE
Ghislaine DUBIEN, à Jany BROUSSE
Pépita RODRIGUEZ à Alexandra VIRLOGEUX
André DEBOST à Bernard VIGNAUD
Rachel BOURNIER à Tony BERNARD
Isabelle FUREGON à Davis DEROSSIS
Jean-François DELAIRE à Frédéric CHONIER

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :

Michel COUPERIER, Caroline GUELON, Georges LOPEZ, Didier STURMA, Philippe BARRAU ; Olivier CHAMBON.

Secrétaire de séance : Pierre CONTIE

OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT ET RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH-RU) 2023-2027

Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-Président

Vu la convention OPAH RU n°063-01-2018, signée 12 octobre 2018,

Vu l'avenant n°1 à la convention, signé le 8 février 2023

Vu les statuts de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne, et notamment sa compétence optionnelle « Politique du logement et cadre de vie »,

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Conseiller.e.s en exercice :

57

Conseiller.e.s présent.e.s :

44

Suppléant.e.s ayant voix
délibérative :

Conseiller.e.s représenté.e.s :

7

Total votants :

51

AR Prefecture

063-200070712-20231130-20231130_28-DE
Reçu le 15/12/2023
Publié le 15/12/2023

L'OPAH-RU est arrivée à échéance en octobre 2023. Il est proposé de mettre en place une nouvelle OPAH RU en élargissant le périmètre de l'OPAH RU, en cohérence avec le périmètre de l'Opération de Revitalisation Territoriale (ORT) d'Action Cœur de Ville. La durée de la convention est envisagée sur 4 ans, en concordance avec l'échéance du Programme Local de l'Habitat (PLH).

Les incitations financières proposées portent sur les thématiques suivantes :

- La précarité énergétique,
- L'adaptation des logements au vieillissement et au handicap,
- L'intervention sur l'habitat dégradé,
- La lutte contre l'habitat indigne occupé,
- La lutte contre la vacance dans les logements,
- Le soutien à l'accession à la propriété.

Au vu des ajustements récents du précédent programme (avenant n°1) et des bilans successifs réalisés, la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne entend poursuivre les actions engagées au sein de précédent programme, et notamment celles permettant :

- d'assurer la qualité et la décence des logements locatifs, y compris ceux dont les travaux sont réalisés par les propriétaires eux-mêmes,
- de lutter activement contre la vacance via un accompagnement et des aides financières spécifiques,
- d'accompagner les propriétaires en amont, si possible lors des transactions immobilières, pour sécuriser le parcours de rénovation des logements,
- de contribuer financièrement à la rénovation énergétique des logements, à l'adaptation des logements et à la réhabilitation du bâti très dégradé,
- de poursuivre la valorisation de l'image de THIERS et de son centre ancien, au travers d'opérations façades et de la requalification des espaces publics

Le nombre de logements à réhabiliter s'élève à 184 logements (soit 46 logements par an), répartis entre 60 logements occupés par leurs propriétaires, 115 logements locatifs, 5 logements issus de copropriétés et 4 logements produits dans le cadre du dispositif de la Vente d'Immeubles à Rénover (VIR).

Le montant global des aides financières octroyées par Thiers Dore et Montagne s'élève à 894 092 € pour les aides aux travaux et à 48 000 € pour les aides aux façades, soit 235 023 € par an. Le montant des actions d'accompagnement portées par la ville de THIERS s'élève à 156 000 € sur 4 ans, soit 39 000€ par an.

Dans le cadre du traitement des îlots dégradés (volet renouvellement urbain), 6 îlots sont identifiés. Un îlot entre en phase opérationnelle, et deux autres seront traités sur ce programme.

L'animation de l'OPAH-RU est prévue en régie. Le coût annuel de l'équipe OPAH RU (4 ETP) est estimé à 223 200 €. Des coûts complémentaires liés à des prestations de communication et/ou à des études pour les îlots et copropriétés sont estimés à 32 350 € par an. L'animation serait financée à 74 %.

Comme l'impose l'article L303-1 de code de la construction et de l'habitation, le projet de convention OPAH-RU est mis à disposition du public pendant un mois, du 6 novembre 2023 au 6 décembre 2023. Le document est tenu à disposition du public auprès du Service Habitat de la Communauté de communes, localisé 12 rue de Barante, à THIERS, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

AR Prefecture

063-200070712-20231130-20231130_28-DE
Reçu le 15/12/2023
Publié le 15/12/2023

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité :

- **Approuver** la convention OPAH-RU de THIERS ;
- **Autoriser** le Président ou son représentant à signer tous documents s'y rapportant.

TOTAL VOTANTS : 51

Conseillers présents : 44

Représentés : 7

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 48

Pour : 48

Contre :

3 Abstentions : E. BOUCOURT, F. ROUX, F. LAID

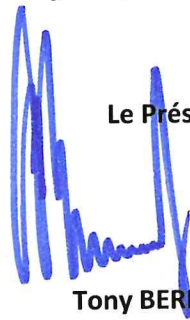
Pour ampliation certifiée conforme,

Le secrétaire de séance



Pierre CONTIE

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon



AR Prefecture

063-200070712-20231130-20231130_28-DE
Reçu le 15/12/2023
Publié le 15/12/2023